toits des maisons voisines, qui furent dégradés. — Deux mois de prison.

— Pierre-François Saint-Martin, soldat au même régiment, vola deux cravates neuves qui venaient d'être délivrées à un jeune soldat nouvellement arrivé. — Acquitté.

— Joseph-Cyril Morel, soldat au même corps, déserta le 25 août 1872 et se rendit volontairement au bureau de la place de Lille, le 7 janvier dernier. — Deux ans de prison.

—

M. Wallon, l'auteur de la nouvelle constitution, est un sujet inépuisable pour les journaux illustrés.

Cham, dans le *Charivari*, le représente tenant par la main une charmante jeune fille dont la robe est brodée des chiffres R. F. Le spirituel caricaturiste, faisant allusion à la crise ministérielle, a écrit au bas de son dessin : « M. Wallon présente sa demoiselle. »

Bertall, le charmant et inépuisable Bertall, récemment décoré, dessine dans l'*Illustration*, revue du mois, une vigoureuse nourrice portant dans ses bras un magnifique poupon. La légende est celle-ci :

« M. et Mme Wallon ont l'honneur de vous faire part de la naissance de leur fille, née le 25 février 1875.

» Le père et l'enfant se portent bien. »

État Civil de Roubaix

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 7 mars.— Alfred Decottignies, Grande-Rue. — Eulalie Derycke, rue de Mouveaux. — Georges Halstaert, rue du Beau-Chêne. — Aline Planchon, rue du Pile. — Alphonse Carpentier, rue de l'Ommelet. — Maria Smet, Tilleul. — Emile Belin, rue Jacquart.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 7 mars. — Victoire Delfortrie, 53 ans, marchande de fruits, rue du Moulin. — Louise Dhalluin, 12 jours, rue Inkermann. — Bulteau, présenté sans vie, rue de la Croix. — Edouard Dejans, 12 jours, rue du Tilleul. — Clémentine Deffrennes, 29 ans, ménagère, rue du Pile. — Wibaux, présenté sans vie, rue Neuve. — Praxille Lecomte, 2 mois, rue de la Perche. — Colette Delie, 56 ans, ménagère, au Fontenoy. — Charles Bonte, 27 ans, tisserand, Hôtel-Dieu.

PUBLICATIONS DE MARIAGES du 7 mars. — Jean-Baptiste Lecroart, 32 ans, tisserand, et Pauline Storme, 20 ans, couturière. — Léon Bayart, 25 ans, peintre, et Marie Gosse, 20 ans, journalière. — Louis Lammens, 25 ans, ajusteur, et Zulma Hauwel, 22 ans, journalière. — Gustave Delcroix, 27 ans, monteur de métiers, et Maria Libert, 24 ans, bobineuse.— Jules Cornille, 27 ans, tisserand, et Hortense Delescluse, 22 ans, bobineuse. — Gustave Corbeaux, 25 ans, fileur, et Laure Roland, 20 ans, bobineuse.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille BESEME-HINET, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur DÉSIRÉ BESEME, décédé à Roubaix, le 8 mars 1875, à l'âge de 46 ans et 2 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister à la **messe de convoi** qui sera célébrée le mercredi 10 mars 1875, à 9 heures, aux **vigiles** qui seront chantées le même jour, à 5 heures 1/4, et aux **convoi et service solennels** qui auront lieu le jeudi 11 mars 1875, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin. — L'Assemblée à la maison mortuaire, rue du Trichon.

Les amis et connaissances de la famille GOUPIL-CLÉMENT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame CORNILLE CLÉMENT, décédée à Roubaix, le 9 Mars 1875, à l'âge de 67 ans et 4 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi et service solennels** qui auront lieu le jeudi 11 Mars 1875, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin. — Les **vigiles** seront chantées le même jour, à 4 heures 3/4. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Paix, n° 50.

Les amis et connaissances de la famille TRUFFAUT-FOURNIER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle FLORE TRUFFAUT, décédée à Roubaix, le 9 mars 1875, dans sa 49e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister à la **messe de convoi** qui sera célébrée le jeudi 11 mars 1875, à 9 heures, aux **vigiles** qui seront chantées le même jour, à 5 heures 1/4, et aux **convoi et service solennels** qui auront lieu le vendredi 12, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Château, 46.

Caisse d'épargne de Roubaix

Bulletin de la séance du 7 Mars 1875.

Sommes versées par 155 déposants, dont 36 nouveaux, Fr. 20.635.»»
74 demandes en remboursement 15.524.01

Les opérations du mois de Mars sont suivies par MM. Achille Delattre et Julien Lagache fils, directeurs.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — *Imprimerie Alfred Reboux.* — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

Faits Divers

— Par la loi du 29 mai 1874, l'Assemblée nationale, on se le rappelle, a accordé au ministère de l'agriculture et du commerce une somme de 50,000 fr. destinée à encourager par des courses spéciales la production d'étalons arabes ou issus d'arabes jusqu'à la seconde génération. Sur la proposition de M. le baron du Taya, directeur-général des haras, M. Grivart vient de signer un arrêté fixant de la manière suivante la répartition de cette somme : 8 prix de 2,000 fr. ont été attribués aux courses d'Auch, Aurillac, Bayonne, Le Dorat, Limoges, Montauban, Mont-de-Marsan et Vic-de-Bigorre; 6 de 2,500 fr. à celles de Bayonne, Maubourguet, Pau, Périgueux, Tarbes, Toulouse. Un de 4,000 fr. aux courses de Pau. Enfin, trois de 5,000 fr. à celles de Limoges, Tarbes et Toulouse. Soit en tout 50,000 fr.

Ainsi qu'on peut le remarquer, cette nomenclature ne comprend, sauf Limoges, que des villes du Midi. Cette région est en effet la seule en France où l'on ait pu obtenir de beaux produits de race arabe.

— L'administration des lignes télégraphiques étudie activement le service de la télégraphie militaire tel que l'a prescrit un vote de l'Assemblée. L'installation au palais de la Bourse de tout le service télégraphique international ne tardera pas dit-on, à s'affecturer.

— On s'occupe activement des préparatifs de la prochaine Exposition internationale des industries maritimes et fluviables. Au nombre des attractions de toutes sortes, on signale dès aujourd'hui l'aquarium d'eau salée actuellement en construction, la section artistique, un parc aux huîtres, et une exposition complète d'Ostréiculture et un vaste bac pour les expériences sous-marines.

— Les nouvelles pièces de 20 francs qui commencent à entrer en circulatisn sont fabriquées avec le coin de Dupré, dit du « génie. » Les pièces fabriquées en 1793, avec le coin gravé par Dupré, représentaient sur leur face un génie ailé — le génie de la France — gravant avec le sceptre de la raison la nouvelle constitution sur une table d'airain. Devant lui se trouvait le coq gaulois; derrière, le faisceau républicain, surmonté du bonnet phrygien. L'exergue était : « Règne de la loi. » Quant au revers, il portait une couronne de chêne avec ces mots : République Française. « La face des pièces nouvelles est la même, sauf que le faisceau n'est plus surmonté que de la main de justice, et que l'exergue « République Française » a remplacé l'ancien. Sur le revers se trouve toujours une couronne de chêne avec la légende : « Liberté, Egalité, Fraternité. »

— TRICOCHE ET CACOLET. — On lit dans la *France* :

« L'agence Tricoche et Cacolet n'est pas, comme on pourrait le croire, une invention de MM. Meilhac et Ludovic Halévy; elle existe bel et bien à Paris; en y mettant un bon prix, vous pouvez vous procurer à cette agence les renseignements de la nature la plus délicate. On vous fournira des renseignements sur la solvabilité des commerçants avec lesquels vous êtes sur le point de faire des affaires, sur la conduite de monsieur votre fils, sur les habitudes de votre futur gendre et sur la fidélité de madame votre femme.

» Comme on le comprend aisément, la mission des employés de ces agences, fort mal vus de la police, n'est pas sans offrir, d'ailleurs, quelques désagréments. L'un d'eux en a fait aujourd'hui l'expérience à ses dépens.

» Un sieur X...., qu'il ne nous est pas possible de désigner autrement, négociant fort connu à Lyon, avait depuis quelque temps conçu des soupçons sur la conduite de sa femme. Il y a quinze jours, Mme X... demanda à son mari l'autorisation de venir passer un mois à Paris dans sa famille; sa sœur, disait-elle, revenait d'un long voyage et elle voulait la revoir. La première idée du mari jaloux fut de refuser énergiquement; puis, se ravisant, il y consentit. Il avait un projet.

» Mme X... vint donc à Paris, où le lendemain de l'arrivée de cette dame, M. X... débarquait à son tour. Dans ses affaires commerciales, il avait entendu parler d'une des agences en question; il en avait reçu des circulaires, mais, cette fois, il s'agissait pour lui de bien autre chose que des renseignements sur la solvabilité d'un client : on devine ce qu'il alla demander au Tricoche ou au Cacolet placé à la tête de cette préfecture de police au petit pied. M. X... et M. Tricoche s'entendirent aisément. Il fut convenu que celui-ci mettrait à la disposition du mari un de ses hommes les plus habiles, un jeune homme fort bien de sa personne, du reste, et que Madame serait *filée* continuellement. Tranquille désormais, M. X... retourna à Lyon.

» L'agent se mit aussitôt à la besogne; il suivit Mme X... avec un soin scrupuleux; il s'enquit auprès du concierge de la maison où elle était descendue, la propre maison du père de cette dame, de son genre de vie, des heures auxquelles elle sortait, des personnes qui l'accompagnaient; le père de Mme X.., qui avait déjà remarqué ce qu'il croyait être les assiduités du jeune homme, se mit à le guetter. Aujourd'hui, dans l'après-midi, il le surprenait dans les Champs-Elysées en train de suivre sa fille. Il s'avança vers lui et l'interpella avec une vivacité facile à comprendre. Notre homme, décontenancé, balbutia; son interlocuteur lui appliqua alors, devant les promeneurs que l'altercation avait attirés, une correction assez vigoureuse. L'agent de Tricoche et Cacolet, au lieu de donner sa carte et de demander celle de l'insulteur, comme on s'y attendait, prit la fuite; la foule le suivit en le huant; enfin, il fut rejoint par un gardien de la paix qui exigea des explications sur ce qui se passait. Conduit, ainsi que le père de la dame X.., devant le commissaire de police, il s'est fait connaître et a tout avoué. Il s'est contenté de porter une plainte en voies de fait contre son agresseur, qui lui, est dans l'intention de poursuivre l'agence.

» Comment va se tirer de cette mauvaise affaire le mari de Mme X..?»

TRIBUNAUX

Le 17 septembre dernier, les *Petites Affiches* contenaient l'annonce suivante :

« *Avis sérieux.* — On offre 3,000 fr. de bénéfices immédiats à la personne qui, pouvant disposer de 30,000 fr. espèces, consentirait *à les montrer* pour faciliter un marché.

» Répondre, porte restante, aux initiales C... D... 20. »

Un brave homme se laissa prendre à cette annonce alléchante. Ce fut M. Despretz, gérant d'une fabrique de sacs en papiers. On voit que nous sommes dans le domaine de la fantaisie.

M. Despretz écrivit aux initiales C. D. On lui répondit par une lettre signée Roland, dans laquelle on lui donnait rendez-vous à l'hôtel du Louvre, chambre n° 425. M. Despretz alla au rendez-vous. L'homme qui se faisait appeler Roland lui raconta tout un roman. Il y avait une affaire superbe à faire en achetant à crédit un hôtel rue de la Pépinière. Mais pour opérer cette acquisition, il fallait pouvoir montrer qu'on avait une trentaine de mille francs à soi, sans quoi tout manquait

Despretz se laissa convaincre, et le 24 septembre, muni de 30,000 francs, il alla avec le faux Roland visiter l'hôtel.

La première chose que fit Roland fut de demander à la concierge de visiter le sous-sol. La concierge voulut savoir en quoi cette partie de l'immeuble l'intéressait plus que l'autre.

— Ah... répondit-il, c'est que l'hôtel est pour une personne qui a la passion du cor de chasse. Elle désire avoir un sous-sol convenable pour pouvoir jouer de la trompe sans que la police intervienne.

La concierge s'inclina devant cette réponse, et l'on descendit dans le sous-sol.

Quand les deux visiteurs furent arrivés dans le coin le plus obscur, Roland, les yeux égarés, tire un pistolet de sa poche, et le brandit en l'air. La concierge se trouve mal. M. Desprez crie « au voleur! à l'assassin ! » Roland se sauve et gagne la porte de la rue. Là, il trouve deux sergents de ville qui l'arrêtent.

Chez le commissaire de police, il donne l'explication suivante :

Sans argent, sans ressources, résolu à s'ôter la vie, il avait imaginé cette mise en scène tragique pour épouvanter le capitaliste attiré dans son piége et se faire remettre par lui tout ou partie des 30,000 fr.

Il aurait placé le canon du pistolet sur son cœur en menaçant de se tuer, de manière à compromettre ledit capitaliste s'il ne s'exécutait pas, et à faire croire qu'il avait été assassiné par lui.

Informations prises, il a été constaté que Roland s'appelle en réalité Jean-Baptiste Rouzeaud. Il est négociant et a commis dans divers quartiers de Paris des escroqueries importantes.

M. le docteur Blanche a été nommé pour examiner son état mental. Il a constaté que Rouzeaud était un extravagant qui ne tarderait pas à devenir un dangereux monomane. Le rapport de l'aliéniste conclut ainsi :

Rouzeaud n'offre pas encore aujourd'hui les signes d'une forme déterminée de l'aliénation mentale, mais il n'est pas moins, dès maintenant, incapable de se gouverner convenablement lui-même, et dans un état d'infirmité intellectuelle qui ne lui laisse pas la complète responsabilité de ses actes, etc.

Malgré ces conclusions, Rouzeaud a été condamné vendredi par la 8e chambre à deux ans de prison.

Nouvelles du soir

On nous écrit de Versailles, le 9 mars soir :

« La journée parlementaire s'est passée aujourd'hui, au milieu d'une certaine agitation.

» On sait que, hier dans l'après-midi, M. d'Audiffret-Pasquier, cédant aux sollicitations de ses amis, avait accepté de faire partie comme ministre de l'intérieur, d'une combinaison ministérielle à la tête de laquelle se trouverait M. Buffet. M. d'Audiffret-Pasquier marqua ces dispositions dans l'entrevue qu'il eut avec M. Buffet, en présence de M. le duc Decazes et de M. Audral.

» M. Buffet avait, à ce moment, remis son mandat entre les mains de M. le président de la République; il ne put recevoir l'acceptation de M. d'Audiffret-Pasquier comme chef d'un cabinet en formation ni prendre d'engagement vis-à-vis de lui. Il se réservait toutefois sa liberté d'action et le soin de décider si, en présence de l'acceptation de M. d'Audiffret, il devait revenir sur la décision qu'il avait prise le matin et accepter de nouveau de faire partie de la combinaison ministérielle.

» M. le président de la République s'est entremis ce matin pour hâter la solution de la crise.

» Dans une entrevue qu'il a eue avec M. Léon Say, puis avec M. Dufaure, il a communiqué à ces messieurs une combinaison où figuraient MM. Buffet à l'intérieur, Léon Say aux finances, d'Audiffret-Pasquier à l'instruction publique.

» Ayant fait appeler cet après-midi M. d'Audiffret-Pasquier, il lui a fait la même communication, lui disant qu'on lui offrait, soit le portefeuille de l'instruction publique, soit celui de l'agriculture.

» MM. Dufaure et Léon Say combattirent une combinaison qui évinçait du ministère M. Wallon.

» M. d'Audiffret-Pasquier déclara qu'il ne pouvait, dans ces conditions, accepter de faire partie du cabinet et qu'il ne s'était engagé qu'au sujet du ministère de l'intérieur.

» Ces nouvelles, connues à l'Assemblée, ont produit une vive émotion dans les groupes parlementaires.

» Les trois bureaux de gauche se sont réunis et ont discuté sur la conduite à tenir en présence de la prolongation de la crise; sur les causes qui avaient déterminé l'échec de la combinaison; sur les éventualités qui pouvaient se produire.

» Avant de prendre une décision ils ont décidé de s'entendre avec le groupe Wallon.

» A ce moment, ce groupe se réunissait, et après discussion, émettait l'avis qu'avant de s'associer à une action parlementaire, il convenait de toutes, dans un but d'apaisement et de conciliation, un nouvel effort en faveur de la combinaison qui s'était élaborée tous ces derniers jours.

» Il proposait une liste ministérielle où figurait, dit-on, M. Buffet à la vice-présidence et à l'intérieur; M. Dufaure à la justice; M. Léon Say aux finances; M. de Lavergne à l'agriculture et au commerce; M. Wallon à l'instruction publique.

» Il chargeait ses délégués de se rendre auprès de M. Buffet, de le presser d'accepter l'intérieur et la combinaison proposée, et ensuite, en cas d'acceptation de M. Buffet, de se rendre auprès de M. le président de la République pour le prier d'agréer cette combinaison.

» Les bureaux de gauche, en présence de cette décision, se sont séparés afin d'attendre l'issue des démarches du groupe Wallon.

» Les mandataires de ce groupe ont vu, à l'issue de la séance, M. Buffet. L'honorable président de l'Assemblée a décliné leurs ouvertures; il n'a pas cru devoir reprendre un mandat qu'il avait déjà remis deux fois entre les mains de M. le président de la République et continuer à prêter l'autorité de son nom à une combinaison de ministère qui avait déjà subi plusieurs échecs.

» Les mandataires du groupe Wallon n'ont pas fait de démarche auprès de M. le président de la République, toute démarche devenant inutile à la suite de la réponse de M. Buffet.

» La combinaison ministérielle Buffet-Dufaure se trouve ainsi avoir définitivement échoué.

» M. le Président de la République est parti ce soir pour Paris. On pense qu'il va conférer, au sujet de la crise, avec quelques personnages. »

—

On lit dans la *France* :

« A la suite du vote de l'amendement Margaine, on annonçait ce soir que M. le général de Cissey, considérant que la loi des cadres en est à sa troisième délibération et qu'il n'est plus possible de faire revenir l'Assemblée sur sa détermination, aurait donné sa démission du ministère de la guerre. »

Petite bourse du soir, 102,97.

Dépêches Télégraphiques

L'UNION POSTALE.

Berne, 9 mars. — L'Angleterre, l'Egypte et les Etats-Unis ont ratifié le traité de Berne concernant l'union postale.

AFFAIRES D'ESPAGNE

Madrid, 9 mars. — M. Merry partira très-prochainement, porteur de la Toison d'Or pour le maréchal de Mac-Mahon et M. de Bismark.

Primo de Rivera a eu une conférence avec le roi.

Madrid, 9 mars, 11 h. soir. — La *Gaceta* annonce que dans un combat sur la route d'Huesca (Aragon) un commandant, deux officiers et neuf carlistes ont été tués. On a fait 17 prisonniers.

Le marquis de Bedmar est parti pour St-Pétersbourg.

NOUVELLES D'ALLEMAGNE

Berlin, 9 mars. L'Empereur est retenu dans sa chambre par un léger refroidissement qui l'oblige à user de ménagements.

Aujourd'hui ont eu lieu les débats du procès intenté à M. Kosiolek, ex-rédacteur de la *Germania*, pour délit de presse. Le ministère publique a requis contre le prévenu la peine de trois ans de prison. Le jugement a été ajourné à samedi.

LA GUERRE D'ATCHIN.

La Haye, 8 mars, soir.—D'après une dépêche adressée au gouvernement en date d'Atchin 5 mars, Kloempang Doca (côté Nord) aurait reconnu la suzeraineté néerlandaise. L'état sanitaire est très-défavorable.

COMMERCE

Avis divers

HAVRE, 8 mars. — *Cotons.* — La semaine débute avec un marché excessivement calme, malgré les faibles recettes télégraphiées d'Amérique; en disponible il ne s'est fait que fort peu de choses, surtout dans les provenances des Etats-Unis, les acheteurs voulant sans doute attendre le débarquement des navires arrivés depuis samedi. Quant aux prix ils restent bien soutenus, surtout pour les bons classements d'Amérique.

A livrer, il s'est fait quelques centaines de balles Oomra good fair à 70 fr., par navire chargeant, et des Broach best, à 84 fr. 50, par steamer février-mars.

A terme, on s'est raffermi depuis samedi et il a fallu payer 97 fr. pour Louisiane, avril-mai et mai-juin.

Les ventes à quatre heures ont été de 732 balles.

Cafés. — L'article reste calme, et la tendance est plutôt lourde par continuation. On a noté aujourd'hui 300 s. Haïti Cap, à 101 fr.; 100 s. Jacmel, T. Q., à 90 fr., mais il a été fait ces jours derniers 40 tx Porto-Rico, à livrer, à 125 fr., plus dit-on 100 tx Manille, à livrer par *Batavia*, aux alentours de 102 fr. 50.

Saindoux d'Amérique. — On reste soutenu pour cet article, et il y a plutôt plus de demande. On a de nouveau vendu 150 tcs Wilcox, à 77 fr.

Cuirs. — Les affaires sont plus actives et les provenances des Etats-Unis sont plus fermes. On a fait aussi 2,000 N.-York, salés, vaches, à 57 fr. 25; 500 dito dito, bœufs, à 54 fr.; 4,000 R.-Grande salés verts, bœufs, à 81 fr.; 1,000 dito, dito, vaches, à 80 fr.

Laines. — La demande, loin de se ralentir, augmente plutôt, et si les arrivages ne se font pas prochainement, notre stock va tomber à un chiffre insignifiant. Aussi les cours sont très raides, et la tendance est excellente. On a noté aujourd'hui 214 b. B.-Ayres suint, de 205 à 227 fr. 50; 82 b. M.-Video dito, à 252 fr. 50 et 44 b. Pérou, lavée, à 210 fr.

Bois de teinture. — On raidit pour campêches Haïti, et 175,000 kil. Cap, à livrer par *Hortense Duguay*, ne revente, ont été payés 6 fr.

HAVRE, 9 mars. *Cotons.* — Le marché a ouvert en même position ce matin, c'est-à-dire calme et ferme pour disponible; à livrer par contre, il y a eu plus de mouvement et sous l'influence des faibles recettes aux Etats-Unis, les cours étaient plus fermement tenus. On a payé 95 fr. 50 pour du low-middling Georgie et il aurait même fallu payer plus cher ensuite; dans les provinces de l'Inde il s'est également continué passablement d'affaires à 70 fr. pour good fair Oomra, 82 fr. 50 pour good fair Broach et 84 fr. 50 pour best dito. Cette après-midi, par suite des froides dépêches de Liverpool, nous avons clôturé avec grand calme quoique sans aucun changement dans la position.

A terme, on a fait du Louisiane mai-juin-juillet à 97 fr.

Cours officiels de la Bourse

du 9 Mars. — 5 h. soir.

Huiles de oliv. en f. d.	78 25	Certificat de sortie	77 25 ..
id. en tonnes	70 75	Mélasse de f. 300 k.	41 ..
id. épurée	87 75	id. de raffinerie	14 .. à ..
Huiles de lin en fûts d.	70 ..	Spiritueux f. 1re qualité	54 à 53 50
id. en tonnes	71 50	Farines 8 m 100 k. d.	52 50
Sucre 100 k. 8 m. 10/13 d.	53 50 55	id. supérieur	50 25
id. 7/9 disp.	50 75	Suifs	96
id. blanc 3 disp.	65 .. 25 ..	Haïti	200
id. bonne sorte	144 50	Rio	190
Cafés 100 k. java	240	Guayaquil	190
Cacaos 100 k. cat. Java	135	Caraque	200 à 400
id. Haïti	200		
id. belle sorte	140		

Cours commerciaux de la Bourse de Paris

du 9 Mars. — 6 heures du soir.

Huile de colza disp.	78 25	Raffinée	144 50 à 146 ..
id. courant	78	Farine 8 m. cour.	52 50 à 53 25
id. avril	79 50	id. avril	54 75 .. ..
id. 4 d'été	79	id. Mai-Juin	53 50 .. ..
id. 4 derniers	79 50	id. 4 de m.	54 25 .. ..
Huile de lin disp.	70 ..	id. mai juin	.. ..
id. courant	70 ..	Farine sup. cour.	50 25 50 50
id. avril	70 50 ..	id. avril	50 .. 50 75
id. 4 d'été	72 ..	id. Mai Juin	51 51 50 ..
id. 4 derniers	72 50 ..	id. 4 de m.	52 52 50 ..
Spiritueux disp.	54 53 50 ..	id. mai juin	.. ..
id. courant	53 75	Darbley	53 .. ..
id. avril	54 25	Blés courant	24 25 24 50
id. 4 d'été	54 75	id. avril	24 50 24 75
id. 4 derniers	55 50	id. Mai Juin	24 75 25 ..
Sucre 88 disp. 10/13	55 50 55 75	id. 4 de m.	25 25 25 ..
id. 7/9 disp.	59 75	id. mai jun	.. ..
id. blanc 3 disp.	65 25	Seigles courant	18 50 .. ..
d. à liv. 4 de m.	67	id. avril	18 50 18 75
		id. mars avril	.. ..
		id. 4 de m.	18 75 19 ..
		id. mai juin	18 50 18 75
		Suifs	96 ..

BOURSE DE LILLE

Nous publierons désormais ci-après les cours qui ne sont pas encore cotés officiellement dans le Bulletin des Agents de change.

Valeurs.	Cts pr.	Cts du 5 mars.
Courcelles-Le	1140. .	....
Crespin-lez A	525. .	....
Marly . . .	520. .	....
Annœulin-D.	640. .	....
S.Aldegonde.	760. .	....

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 du 9 mars.

SUCRES	Cours offic.		Demand	offert
Sucre ind. 88 degr.	51 25	.. ..	.. ..	.. ..
— — n° 7 à 9.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
en pain, 6 k., 1.	149 ..	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre n° 3	52 50	.. ..	.. ..	.. ..
— 10/20.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betterave, disp.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — courant logé.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— fin, fre q. dis. nu	54 50	.. ..	.. ..	.. ..
— — courant logé	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— Mélasse dispon.	.. ..	.. ..	55 ..	55 50
— — à livrer.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— à livrer	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 d'été	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 derni nu	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — ptoch.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris du 10 Mars 1875

Deux heures. — Les cours de nos fonds d'Etat n'ont pas changé sur ceux de clôture de la veille; on demande le 5 0/0 à 103 25 et le 3 0/0 à 65 20.

L'incertitude dans laquelle on nous laisse au sujet de la formotion du ministère est la seule cause de cette stagnation des cours.

La spéculation ne veut rien entreprendre pour le moment, elle se contente de conserver les prix actuels, elle ne veut pas compromettre les avantages acquis; les meneurs chercheraient plutôt à se débarasser si l'occasion s'en présentait.

Le Mobilier français, après avoir perdu le cours de 600 fr., est revenu à 605.

La Banque hollandaise est sans changement à 740.

Les Chemins français sont cotés : le Lyon 960, l'Orléans 960 et le Midi 700.

La Banque égyptienne, malgré de fortes réalisations, se maintient aux environs de 610.

Les actions et délégations de Suez ont réactionné de 5 fr. sur les cours de la veille.

Les Autrichiens avaient été poussés trop vigoureusement; des ventes venues de l'étranger les ont fait fléchir de 25 fr.

La Rente italienne est plus faible, à 71 60.

Le marché des obligations de nos principales lignes de chemins de fer sont très fermes; celles des lignes secondaires sont aussi assez bien tenues. On cote les Charentes 286, les Nord-Est 288, les Orléans à Rouen 220, et les Franco-Algériennes 212.

Les valeurs ottomanes subissent des fluctuations peu importantes, il est vrai, mais nuisibles au classement des titres.

Les banques ottomanes anciennes et nouvelles ont réactionné de 5 fr.

La Rente turque est en perte de 55 centimes, on l'offre à 43 fr. 90 c.

Trois heures. — Le 3 0/0 reste à 65 27, et le 5 0/0 à 103 20.

CHANGES ET MONNAIES

VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS

	A trois mois.			
Escompte.				
3 1/2 Amsterdam	212 .	.	212 1/4	4 0/0
4 0/0 Hambourg	121 3/8	121 5/8	4 0/0
4 0/0 Berlin	121 3/8	121 5/8	4 0/0
4 0/0 Francfort	121 3/8	121 5/8	4 0/0
4 0/0 Madrid	496 .|.	501 .|.	4 0/0
4 0/0 Barcelone	500 .|.	505 .|.	4 0/0
.	. Lisbonne	548 1/2	553 1/2	4 0/0
5 .	. Vienne	221 1/4	221 3/4	4 0/0
. Trieste	... .|.	... .|.	4 0/0
7 1/2 Saint Pétersbourg	342 .|.	343 .|.	4 0/0
	A courte échéance			
3 1/2 Amsterdam	212 7/8	213 1/8	4 0/0	
4 0/0 Hambourg	121 1/8	121 3/8	4 0/0	
4 0/0 Berlin	121 1/8	121 3/8	4 0/0	
4 0/0 Francfort	121 1/8	121 3/8	4 0/0	
4 0/0 Madrid	497 .|.	502 .|.	4 0/0	
4 0/0 Barcelone	505 .|.	510 .|.	4 0/0	
.|. Lisbonne	548 1/2	553 1/2	4 0/0	
5 .|. Vienne	221 3/4	222 1/4	4 0/0	
.|. Trieste	... .|.	... .|.	4 0/0
7 1/2 Saint-Pétersbourg	343 .|.	344 .|.	4 0/0

VALEURS SE NÉGOCIANT A VUE

	A trois mois			
3 1/2 Londres	25 15 1/2 à	25 22 1/2 m.	3 1/2	
3 .|. Belgique	1/8 . —	pair	— 3 .|.	
5 0/0 Italie	5 .|. p. —	7 1/2 p.	— 5 0/0	
4 .|. Suisse	1/8 p. —	pair p.	— 4 .|.	
	A courte échéance			
3 1/2 Londres	25 16 .|. —	25 21 .|.	— 3 1/2
3 .|. Belgique	3/16 p. —	1/16 p.	— 3 .|.
5 0/0 Italie	5 .	. p. —	7 1/2 p.	— 5 0/0
4 .|. Suisse	3/16 p. —	1/16 p.	— 4 .|.

Matières et Monnaies

Or en barre 1000/1000 le kil.	3,437 .. pour
Argent en barre 1000/1000	218 50 .. 218 1 50 0 00 pour
Pièces de 20 francs	Pair
Souverains anglais	20 07 à 20 12 50
Quadruples espagnols	82 25 à 82 75
— hors-la-loi	80 25 à 80 75
Piastres mexicaines	5 12 à 5 42

Chemin de Fer du Nord

HEURES DE DÉPART DES TRAINS

Roubaix à Lille, 5.13, 7.18, 8.13, 9.48, 11.46, matin, 12.23, 1.58, 3.39, 5.13, 6.18, 7.28, 8.28, 9.38, 11.08 soir.

Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5.38 7.18, 8.45, 10.18, 11.23, matin, 1.20 2.45, 5.10, 5.38, 7.18, 8.23, 10.36, 11.38 s.

Lille à Roubaix, 5.15, 6.55, 8.22, 9.55, 11.05, matin, 12.57 2.20, 4.47, 5.25 6.55, 8.00, 10.13, 11.15 soir.

Tourcoing à Roubaix et Lille, 5.05, 7.10, 8.05, 9.40, 11.38, matin, 12.15, 1.50, 3.31, 5.05, 6.07, 7.20, 8.18, 9.28, 11.00 soir.

Mouscron à Lille, 6.52, 9.22, 11.20, 11.57 matin, 3.13, 4.47, 5.49, 7.02, 9.05 s.

Dimanches et Fêtes

Tourcoing à Mouscron, 7.27, 7.36 s.

Mouscron à Tourcoing, 8.00 soir.

SUCRE ORANGÉ PURGATIF

d'**Olagnier**, pharm.chim. à *l'Arbresle* (Rhône). La *meilleure* et la *plus agréable* purgation. Dans toutes les pharm. Prix : 1 fr. Par la poste, 1 fr. 25. 8347

COMPAGNIE

D'ASSURANCES GÉNÉRALES,

SUR LA VIE

A Paris, rue de Richelieu, 87

Fondée en 1819

La plus ancienne des Compagnies françaises

FONDS DE GARANTIE

CENT QUINZE MILLIONS

RÉALISÉS

Assurances en cas de décès.

Assurances en cas de vie

avec toutes les combinaisons qui s'y rattachent.

Rentes viagères immédiates ou différées.

S'adresser pour renseignements, à M. Eugène Loncke, directeur particulier à Lille, boulevard de la Liberté.

7910

SANTÉ A TOUS rendue sans médecines, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé de Du Barry, de Londres, dite

REVALESCIÈRE

Vingt-sept ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dyssenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches vessie, foie, reins, intestins, membrane, muqueuse, cerveau et sang, — 79,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 65,811. — M. le curé A. Brunellière, d'une *Dispepsie* de huit ans, et après que les médecins ne lui donnaient plus que quelques mois à vivre.

Cure N° 62.476. — Sainte-Romaine-des-Iles (Saône-et-Loire). — Monsieur, — Dieu soit béni ! la Revalescière Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesse et de sueurs nocturnes. J. J. COMPARET, curé.

Certificat N° 69,719. — HYDROPISIE, RÉTENTION. — Trois en sont radicalement guéris. Pour les toux gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

6. LANGEVIN, curé.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* se mangent en tout temps, soit à sec ou trempés dans l'eau, du lait, café, chocolat, thé, vin, etc. Ils rafraîchissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et vomissements, même en grossesse ou en mer, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. Améliorant le sommeil, l'appétit et la digestion, ils nourrissent, en même temps, mieux que la viande, donnent un sang pur et des chairs fermes et fortifient les personnes les plus affaiblies. En boît